



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLE DE ST-PAMPHILE
MRC DE L'ISLET

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025

À une assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 7 juillet 2025 à 19 heures 30, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette, Karine Godbout et Marlène Bourgault, MM. Sébastien Thibault, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

1. MOT DE BIENVENUE

M. le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux citoyens présents et en visionnement sur le canal communautaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

2025-157

Monsieur le maire donne la parole à Mme Catherine Lemelin, qui explique aux citoyens la nouvelle procédure imposée par le Ministère du Tourisme pour effectuer la location d'espaces pour les campeurs lors du Festival du Bûcheux. De plus, une page Facebook *Camping citoyens – Festival du Bûcheux* a été créée pour aider aux citoyens / campeurs à se jumeler pour l'accueil et l'hébergement.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUIN 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 juin 2025 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et la directrice générale greffière-trésorière présente à l'assemblée en cours.

2025-158

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Robin Chouinard vient demander au conseil municipal d'améliorer l'épandage de l'abat poussière pour améliorer la qualité de vie des citoyens et pour améliorer la sécurité routière des routes gravelées. Il mentionne aussi le mauvais état du rang des Moreau.

M. Germain Pelletier émet des commentaires sur l'entretien du rang des Moreau.

Mme Nicole Bergeron émet des commentaires sur l'entretien du rang de Moreau.

M. Jacques-Yvon Fortin émet des commentaires à propos des gens qui troublent la paix dans le rang des Moreau en faisant crisser leurs pneus sur la route et sur les ponts.

M. Denis Desrosiers demande le coût au KM de l'épandage du calcium en suggérant à la municipalité de comparer le coût et les méthodes d'épandage du calcium en flocon et du calcium liquide.



N° de résolution
ou annotation

2025-160

2025-161

2025-162

5. ADMINISTRATION ET RÈGLEMENTS

5.1. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE Madame Francine Couette soit nommée maire suppléant pour les quatre prochains mois.

5.2. CONFIRMATION D'EMPLOI – CONTREMAITRE AUX TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Marlène Bourgault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE que, suite au processus de sélection par le C.A.R.E., l'embauche de M. Marc-Antoine Abran à titre de contremaître des travaux publics soit confirmée;

QUE M. Abran entrera en fonction le 8 juillet 2025;

QUE l'employé sera en période de probation pour 3 mois et que les avantages sociaux seront ceux applicables aux employés permanents à temps plein de la politique salariale en vigueur

QUE la rémunération est fixée à l'échelon 1 de sa catégorie d'emploi.

5.3. FIN D'EMPLOI – COORDONNATRICE AUX LOISIRS

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Karine Godbout
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité accepte la démission de Mme Nathalie Joncas à titre de coordonnatrice aux loisirs;

5.4. RENOUELEMENT ASSURANCES COLLECTIVES

CONSIDÉRANT QUE l'assurance collective des employés venait à échéance le 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'assureur actuel, étant Desjardins assurances, offrait un renouvellement à 38.11% d'augmentation, représentant une augmentation d'environ 22 000\$ pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation était significative, le courtier a proposé à la municipalité de demander des offres à plusieurs assureurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 5 propositions :

Desjardins Assurances : 8.12%, représentant une augmentation de 4 808.87\$;

Beneva : 2.66%, représentant une augmentation de 1 574.18\$;

Sun Life : 3.30%, représentant une augmentation de 1 953.11\$;

Union-Vie : 10.58%, représentant une augmentation de 6 268.59\$;

Humania : 23.99%, représentant une augmentation de 14 208.94\$;

CONSIDÉRANT QUE, si la municipalité change d'assureur, il y aura une période d'environ 1 mois où les employés ne pourront faire aucune réclamation le temps du transfert des dossiers;

CONSIDÉRANT QUE le fait de changer d'assureur amène une gestion administrative supplémentaire dans le transfert des dossiers et au traitement de la paie;



N° de résolution
ou annotation

2025-163

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité accepte l'offre de Desjardins Assurances pour les
12 prochains mois à 8.12% d'augmentation.

5.5. DISPOSITION DE BIENS – POUTRELLES D'ACIER

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité mette à disposition les poutrelles d'acier suivantes, au
prix minimum indiqué pour chacune d'entre elles :

Lot #1 : Poutrelle 8" X 10" X 3/8" – 46' de long : 1 035\$
Lot #2 : Poutrelle 6"½ X 6"½ X 3/8" – 30' de long : 375\$
Lot #3 : Poutrelle 6" X 6" – 13' de long : 165\$
Lot #4 : Poutrelle 6" X 6" – 14' de long : 175\$
Lot #5 : Poutrelle 6" X 6" – 17' de long : 215\$
Lot #6 : Poutrelle 6" X 6" – 19' de long : 240\$
Lot #7 : Poutrelle 6" X 6" – 60' de long : 750\$

QUE chaque poutrelle sera vendue séparément ;

QU'un soumissionnaire peut soumissionner sur plus d'un lot ;

QUE les taxes applicables TPS et TVQ soient ajoutées au prix soumissionné.

5.6. DISPOSITION DE BIENS – LOT 5 867 944, 223, RUE PRINCIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité dispose du lot 5 867 944, étant le 223, rue
Principale, Saint-Pamphile QC G0R 3X0;

QUE la municipalité demande un montant minimum de 7 000\$;

QUE la municipalité accepte de vendre ledit immeuble aux conditions
suivantes :

- QUE l'adjudicataire s'engage à construire un immeuble de 6
logements ou un immeuble de 4 logements et 1 étage
commercial;
- QUE l'adjudicataire s'engage à réaliser la construction dans les 24
mois suivant l'acquisition dudit immeuble;
- QUE, si ces conditions ne sont pas respectées au délai mentionné,
l'immeuble devra être rétrocédé à la municipalité pour la même
contrepartie, et les frais de notaire seront au frais de
l'adjudicataire;

QUE l'adjudicataire accepte de prendre l'immeuble dans l'état qu'il se
trouve;

QUE le montant des services représentant un montant de 5 416.51\$
soit assimilé aux taxes TPS et TVQ.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**6.1. AUTORISATION DE DÉPENSE – SERVICE PROFESSIONNEL EN
ARCHITECTURE – ESQUISSE CASERNE INCENDIE**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite démarrer un projet de
construction d'une nouvelle caserne incendie adaptée à la réalité et
aux besoins des pompiers, des premiers répondants et des mesures
d'urgence;

2025-165



N° de résolution
ou annotation

2025-166

ATTENDU QUE la première étape étant de produire une esquisse de ladite caserne, dans le but de demander des offres de productions des plans finaux et des plans et devis pour déposer le projet à un programme de subvention et à demander des offres pour la construction dudit bâtiment;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux propositions :

Atelier Guy Architectes : 19 800\$ + taxes
Ateliers 5 : 20 451\$ + 10 800\$ (ingénieur) = 31 251\$
+ taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité accepte la proposition de Atelier Guy Architectes au montant de 19 800\$ + taxes;

QUE la municipalité autorise la directrice générale à engager les sommes nécessaires et à signer pour et au nom de la municipalité.

6.2. ORGANIGRAMME – SERVICE INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE, suite à du mouvement de personnel au sein du service incendie de la municipalité, l'organigramme suivant soit accepté :

Directeur incendie : Alain Leclerc
Directeur adjoint : Régis Thériault
Capitaine : Serge Bois

Lieutenant équipe #1 : Sylvain Anctil
Équipe # 1 :
Audrey Pelletier
Mario Lapointe
Bertrand Dupont
Carl Lemieux
Marc Pelletier
Mario Bélanger

Lieutenant équipe #2 : Nelson Pelletier
Équipe #2 :
Sylvain Leclerc
Mario Fortin
Michel Gagnon
Steve Joncas
Martin Blanchet
Benjamin Morin

Lieutenant équipe #3 : Régis Leclerc
Équipe #3
Maxime Leblanc
Éric Chouinard
Nicolas Caron
Jérôme Labrecque

QUE l'organigramme soit disponible sur le site Web de la municipalité.



2025-167

N° de résolution
ou annotation

7. TRANSPORTS

7.1. AUTORISATION SIGNATURE – AIDE GOUVERNEMENTALE POUR LA TRANSITION À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DES ORGANISMES DE TRANSPORT COLLECTIF

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pamphile est organisme mandataire pour l'organisme Transport adapté L'Islet-Sud;

ATTENDU QUE l'organisme s'est vu attribué une aide gouvernementale pour la transition à l'équilibre budgétaire des organismes de transport collectif;

ATTENDU QU'une résolution est requise pour la signature de ladite convention d'aide financière;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité autorise la directrice générale, Mme Alexandra Dupont, et le maire, M. Mario Leblanc, à signer la convention d'aide financière pour et au nom de la municipalité.

8. HYGIÈNE DU MILIEU / ENVIRONNEMENT

Aucun point.

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9.1. RÉOLUTION ENTÉRINANT ET CONFIRMANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX VISÉS PAR LA REDDITION DE COMPTES FINALE – PRIMADA

Aucun point.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1. MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE TARIFICATION DES LOISIRS – HOCKEY MINEUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Sébastien Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité modifie la politique de tarification des loisirs 2025 en ajoutant une somme de 30\$ aux frais d'inscription du hockey mineur, pour palier à l'augmentation des coûts des arbitres, des marqueurs et du « céduteur ».

11. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET

11.1. RAPPORT SUR LES PERMIS

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le rapport sur l'émission des permis suivants soit par la présente accepté :

Manon Miville	Résoler la maison
Danielle Jalbert	158 rang des Gagnon
Réginald Gagnon	74 1ère rue
Jeannette Desjardins	108 de l'Église
Gilles Dubé	33 rue du Moulin
Jules Bois	148 rang des Moreau
Pascal Vincent	100 des Érables
Yvan Leblanc	106 rang Simple
Karine Bourgault	125 avenue Vaillancourt
Richard Moreau	365 rang des Moreau
Richard Côté	309 rue Principale
Jocelyn Pelletier	127 rue du Parc

2025-168

2025-169



N° de résolution
ou annotation

Ann-Pier Vaillancourt	391 de l'Église
Ann-Pier Vaillancourt	98 de l'Église
Ève Déziel	1129 Elgin Nord
Roby Thibodeau	3105 Elgin Nord
Jean-Noël Bois	30 Rivière-Noire
Michel Bérubé	56 rue St-François
Éliane Gagnon	65 rue Bellevue
Gaétan Anctil	1739 rang Double
Robin Troie	230 rue des Érables
Laurie Bourgault	177 rue St-François
Joël Chouinard	115, 1ère Rue
Hervé Caron	231 rue Principale
Stéphanie Slater	12 rue Anctil
Bertrand Dupont	819 Elgin Nord
Marie-Claude Lavoie	328 rue Principale
Christian Michaud	314 route Elgin Sud

12. FINANCES

12.1. COMPTES À PAYER

2025-170

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE les comptes apparaissant au journal des achats du mois de juin 2025 au montant de 294 523.33\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.


Alexandra Dupont, Directrice générale greffière-trésorière

12.2. DÉPENSES SUR VISA – MAI 2025

2025-171

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Richard Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE les achats sur la carte de crédit pour le mois de mai 2025 au montant de 664.84\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.


Alexandra Dupont, Directrice générale greffière-trésorière

13. CORRESPONDANCES

13.1. DEMANDE D'APPUI – 14 VILLAGES

2025-172

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Karine Godbout
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité appuie le projet *14 villages* en fournissant une lettre à cet effet.

13.2. DEMANDE DE COMMANDITE – TOURNOI DE GOLF DE L'ÉRABLE

2025-173

IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Couette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité participe en offrant un montant de 100\$ en objets promotionnels.

13.3. INVITATION À PARTICIPER – TOURNOI DE GOLF DE L'ÉRABLE



N° de résolution
ou annotation

2025-174

M. le maire fait part de l'invitation au Tournoi de golf de l'érable et du détail de l'événement. Malheureusement, la municipalité ne participera pas à l'événement.

13.4. INVITATION À L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE VERRIÈRE – L'ABRI DES APPALACHES

La municipalité fait part à la population de l'invitation à l'inauguration de la nouvelle verrière de l'Abri des Appalaches.

13.5. DÉPÔT D'UNE PÉTITION – ÉPANDAGE D'ABAT POUSSIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la pétition soit déposée par des citoyens du rang des Moreau quant à leur mécontentement de l'épandage de l'abat poussière ;

QUE les membres du conseil en prennent connaissance ;

QU'une analyse du dossier et des méthodes d'épandage d'abat poussière soit faite pour la préparation du budget 2026.

13.6. REMERCIEMENT – CERCLE DES FERMIFIÈRES

M. le maire fait part à la population du remerciement du Cercle des fermières pour la participation de la municipalité au Congrès régional de la Fédération 05.

13.7. DON MAISON DE LA FAMILLE – MATCH AMICAL DE DEK HOCKEY CONTRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

2025-175

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec – Poste de la MRC de L'Islet et la municipalité de St-Pamphile ont organisé un match de dek hockey amical dans le cadre du Tournoi de dek hockey de St-Pamphile afin d'amasser des Fonds à remettre à un organisme de la région ;

ATTENDU QUE l'inscription au coût de 20\$ par joueur était remise en don à l'organisme désigné ;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec a reçu un don de 500\$ du Fonds humanitaire de la Sûreté du Québec pour l'organisme désigné dans le cadre de l'activité;

ATTENDU QUE le montant amassé totalise 900\$;

ATTENDU QUE l'organisme choisi par les deux parties est la Maison de la famille de la MRC de L'Islet ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : La conseillère Marlène Bourgault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité offre un don de 100\$ afin de remettre un montant total de 1 000\$ à l'organisme.

13.8. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – PROJET D'AMÉLIORATION DES BANCS DE L'AUDITORIUM – COMITÉ HORIZON

2025-176

ATTENDU QUE le Comité Horizon travaille sur le dossier d'amélioration des assises des sièges de l'auditorium de l'école secondaire La Rencontre;

ATTENDU QUE ledit projet faisait partie du plan d'action 2024-2034 de la municipalité;



N° de résolution
ou annotation

2025-177

ATTENDU QUE le coût estimé des travaux totalise 10 368\$;

ATTENDU QUE le comité a déjà amassé un montant de 3 000\$ en commandite;

ATTENDU QUE l'école secondaire n'a pas de budget alloué à la réfection de son auditorium pour les prochaines années;

ATTENDU QUE le comité Horizon propose une participation financière aux 7 municipalités de L'Islet-Sud au prorata de leur population respective;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de St-Pamphile accepte de verser un montant de 2 799.84\$, représentant une proportion de 38% du montant total manquant pour réaliser le projet.

Madame Francine Couette se retire de la décision.

14. TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Chacun des conseillers donne de l'information à la population à propos de leurs dossiers.

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Le conseiller Gaétan Anctil
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la présente assemblée soit close. Il est 20 :35.


Mario Leblanc, maire


Alexandra Dupont, Directrice générale